

## II. Un certain nombre de facteurs concourent à la sécurisation des conduites mais ils ne l'expliquent pas à eux seuls

---

En fait, il semble qu'un certain nombre de facteurs « objectifs » concourent à la sécurisation des conduites lors des sorties en discothèque... mais qu'ils ne l'expliquent pas à eux seuls.

Le prix des consommations a été signalé à plusieurs reprises comme un facteur limitatif à la consommation d'alcool en discothèque (« *Boire, c'est un surcoût* ») et, partant de là, à la prise de risque.

L'éloignement relativement important de la discothèque par rapport au domicile, notamment en zone rurale où elle constitue un lieu de sortie plus prépondérant qu'en agglomération urbaine, oblige souvent à s'organiser et à déterminer à l'avance les personnes qui seront les conducteurs de la soirée (« *Il nous arrive de planifier* » ; « *le soir on se retrouve et on décide qui va conduire* » ; « *On tourne aussi pour les frais d'essence* »). L'obligation de planifier et de choisir un conducteur est souvent une occasion de libérer ceux qui savent qu'ils risquent de boire de la responsabilité du retour et, a contrario, de confier cette mission à ceux qui ne boivent pas ou qui boivent peu.

A contrario, les sorties chez des amis apparaissent plus exposées, moins « sécurisées », notamment en zone rurale : « *Lorsqu'on organise des soirées chez des amis, on boit tous et plus qu'à l'habitude. On fait tous ça, on a peu de chemin à faire, les routes sont petites et il n'y a personne à l'heure où l'on rentre* ».

La jeunesse du public touché fait apparaître l'importance de l'utilisation du véhicule parental (actuellement ou dans un passé proche) qui semble être elle aussi un facteur favorable à la limitation du risque. Il l'est à la fois par le sentiment de responsabilité qu'impose l'usage du véhicule d'un tiers, par le souci de ne pas perdre ce privilège et par le souci de ne pas rompre la confiance parentale dont témoigne le prêt du véhicule.

Bien que la grande majorité des jeunes que nous avons interrogés lors des entretiens semi-directifs aient déclaré ne pratiquement jamais avoir été contrôlé, la peur du gendarme ou plus encore celle de perdre le permis semble intervenir de manière assez fréquente et ce d'autant plus que le permis est récent : « *C'est déjà assez dur d'avoir son permis, alors on ne va pas le perdre pour ça* ».

Ces facteurs s'ils participent à la sécurisation objective des sorties en boîte n'expliquent pas

à eux seuls la réception de l'opération auprès des participants. En effet, le coût des consommations peut aisément être contourné par l'achat de boissons bues sur le parking. L'heure tardive d'arrivée en discothèque laisse largement le temps de « s'alcooliser avant ». De même, la nécessité de s'organiser ne conduit pas *mécaniquement* à choisir un conducteur sobre.

Il ressort des entretiens une certaine attention du public touché aux risques liés à l'alcool au volant. Une attention suffisante en tout cas pour que le cadre à la fois incitatif et dissuasif que constitue la sortie en discothèque soit appréhendé de manière plus « raisonnable » qu'on aurait pu l'imaginer ; comme si les aspects dissuasifs de la consommation d'alcool se trouvaient mobilisés au profit d'une conception plus responsable de la vie collective, y compris dans ces moments de relâchement («...*le fait d'avoir des collègues dans la voiture, je ne veux pas prendre de risques, en plus les boîtes sont souvent dans les montagnes et les routes ne sont pas terribles* »).

D'où trois grandes interrogations :

- Le public participant se conduit-il de manière identique lors d'autres sorties que la discothèque ?
- Est-il constitué d'individus isolés évoluant parmi des groupes indifférents à la démarche ou de groupes partageant les mêmes conduites et les mêmes représentations du risque et de la responsabilité face à l'alcool ?
- S'estime-t-il plus conscient des dangers liés à l'alcool et à la conduite que les autres et si oui, pour quelles raisons ?

### **III. Les sorties, l'alcool et la conduite : entre comportements mesurés et mesure du risque**

---

L'examen des éléments qui concourent à limiter les risques lors des sorties en discothèque suggère qu'il existe d'autres sorties plus exposées. C'est le cas des soirées privées où l'on va faire la fête au domicile d'un tiers : les distances sont souvent moins grandes, les trajets familiers et certains y voient un risque moindre à conduire en ayant bu. De plus, la consommation, moins coûteuse et moins régulée par le jeu de la commande et du service, est de fait moins mesurée. Ces éléments ressortent des entretiens, même si certains, parmi les plus jeunes, pratiquent peu ce genre de sortie car elle exige de disposer d'un logement suffisamment vaste et suffisamment disponible (si c'est celui des parents) pour être investi.